



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°21-09

L'an deux mille vingt et un, à 9h00

Le 18 juin, à Charleville Mézières en visioconférence

Date de convocation	10 juin 2021
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	<b>27 Présents</b>
● Votes par procuration	1 vote par procuration

#### Étaient présents :

M Philippe CLAUDE	M Géry TRONÇON
M Jean François GOSSET	M Jean François VALLOIRE
Mme Marzia DE BONI (représente Mme De Montgon)	M Dominique DIDELOT (représente M DUPOMMIER)
M Boris RAVIGNON	M Dominique COLLIN
Mme Véronique CASTRONOVO	M Claude VALDENNAIRE
M Christian WEISS	M Régis DEPAIX (représente M LIEBEAUX)
Mme Dominique FLORES	Mme. Sylvaine GERARD
M Sébastien PAULET	M Pierre CORDIER
Mme Héléne OLIVIER	M Michel NORMAND
M Sébastien ROUSSEAU	M Hugues MAHIEU (représente M WALLENDORFF)
M. Michel LALLEMAND	Mme Dominique HUMBERT
M. Yvon HUMBLOT	M Simon LECLERC
M Gérard WECKERING (pv de M Callais)	Mme Christine NOIRET RICHET
M Jean Yves JONET	

#### Objet de la délibération :

#### SDAGE ET PGRI 2022-2027 – AVIS DE L'EPAMA

Résultat du vote
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°21-09

### Objet de la délibération :

#### SDAGE ET PGRI 2022-2027 – AVIS DE L'EPAMA

L'EPAMA a reçu en mars une sollicitation conjointe de Madame la Préfète Coordinatrice du bassin Rhin-Meuse et de Monsieur le Président du Comité de bassin Rhin-Meuse sur la consultation des projets de mise à jour du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux) et du PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondations) pour le cycle 2022-2027.

Le SDAGE est le document qui définit les règles d'une gestion équilibrée des ressources en eau et décline les dispositions utiles à la reconquête de leur bon état.

Le PGRI quant à lui fixe les objectifs à atteindre et les dispositions correspondantes dans le but de réduire l'exposition du territoire aux risques d'inondation. Une attention particulière y est portée sur les TRI (Territoires à Risque Important d'inondation) qui sont au nombre de quatre sur notre bassin versant : Longwy, Neufchâteau, Verdun, Sedan-Charleville-Givet.

Ces documents sont établis pour une période de six ans et font l'objet d'une actualisation régulière. Pour la période 2022-2027, ces deux documents ont été élaborés en concertation avec les acteurs de la gestion de l'eau et des inondations du bassin Rhin-Meuse, réunis au sein du Comité de bassin, de commissions et de groupes de travail.

L'ensemble des documents sont disponibles sur : <https://consultation.eau-rhin-meuse.fr/> et sont soumis à consultation publique et délibération des assemblées entre le 1er mars et le 1er juillet 2021.

L'adoption définitive du SDAGE et du PGRI 2022-2027 est enfin attendue pour mars 2022.

Les principales modifications par rapport au précédent cycle sont évoquées en annexe.

Depuis deux ans, les services de l'EPAMA ont été impliqués dans les travaux d'actualisation : participation à des groupes thématiques, réunions du STB (Secrétariat Technique de Bassin), contribution/relecture de certaines parties concernant la partie Meuse, etc. Des élus de l'EPAMA, à ce titre ou à un autre, siègent de plus dans les différentes commissions et ont participé aux travaux préparatoires.

Le suivi de l'avancement de ces deux documents a donc été régulier et a permis à plusieurs reprises de réaffirmer certains enjeux inhérents à notre territoire, dont l'un des principaux : la dimension transfrontalière du fleuve Meuse. En effet, dans ce contexte de changement climatique où les tensions quantitatives vont s'accroître, il est nécessaire de traiter cette question à l'échelle du bassin versant international et non pas à l'échelle du seul bassin français.

L'EPAMA œuvre depuis maintenant 25 ans pour l'animation, l'appui, le conseil et l'accompagnement technique des membres sur les thématiques de la prévention des inondations, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Ces nouvelles versions du SDAGE et du PGRI mises en consultation sont cohérentes

avec les missions portées par notre établissement et n'appellent pas d'observations particulières. Il convient par ailleurs de souligner l'intérêt de la montée en puissance dans ce prochain cycle des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical :

- EMET un avis favorable aux projets de mise à jour du SDAGE et du PGRI pour le cycle 2022-2027.



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON  
2021.06.22 17:49:00 +0200  
Ref:20210621\_093335\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président

DETAIL DES VOTES :

<b>Organisme</b>	<b>Nom</b>	<b>VOTE</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Philippe CLAUDE</b>	<b>POUR</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Jean-François GOSSET</b>	<b>POUR</b>
CA Ardenne Métropole	<b>Mme Marzia DE BONI</b>	<b>POUR</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Boris RAVIGNON</b>	<b>POUR</b>
CA Longwy	<b>Mme Véronique CASTRONOVO</b>	<b>POUR</b>
Codecom Aire à l'Argonne	<b>Christian WEISS</b>	<b>POUR</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>Mme Dominique FLORES</b>	<b>POUR</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>M. Sébastien PAULET</b>	<b>POUR</b>
Codecom Argonne Meuse	<b>Mme Hélène OLIVIER</b>	<b>POUR</b>
Codecom Crêtes Préardennaises	<b>M. Sébastien ROUSSEAU</b>	<b>POUR</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Michel LALLEMAND</b>	<b>POUR</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Yvon HUMBLLOT</b>	<b>POUR</b>
Codecom Pays Colombey Sud Tulois	<b>Gérard WECKERING</b>	<b>POUR</b>
	<b>(pv de M CALLAIS)</b>	<b>POUR</b>
Codecom des Portes du Luxembourg	<b>M. Jean-Yves JONET</b>	<b>POUR</b>
Codecom des Portes du Luxembourg	<b>M. Géry TRONÇON</b>	<b>POUR</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M. Jean-François VALLOIRE</b>	<b>POUR</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M. Dominique DIDELOT</b>	<b>POUR</b>
Codecom Terre d'Eau	<b>M. Dominique COLLIN</b>	<b>POUR</b>
Codecom Terre d'Eau	<b>M. Claude VALDENAIRE</b>	<b>POUR</b>
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	<b>M. Régis DEPAIX</b>	<b>POUR</b>
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	<b>Mme Sylvaine GERARD</b>	<b>POUR</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>M. Pierre CORDIER</b>	<b>POUR</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>M. Michel NORMAND</b>	<b>POUR</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>M. Hugues MAHIEU</b>	<b>POUR</b>
Conseil Départemental des Vosges	<b>Mme Dominique HUMBERT</b>	<b>POUR</b>
Conseil Départemental des Vosges	<b>M. Simon LECLERC</b>	<b>POUR</b>
Région Grand Est	<b>Mme Christine NOIRET-RICHET</b>	<b>POUR</b>

